

Vous ne possédez pas de compte Facebook et vous avez une adresse mail valide, rendez-vous sur Facebook via un moteur de recherche quelconque, type Google.

Sur la page d'accueil de Facebook, inscrivez-vous facilement en suivant les indications.



Une fois votre compte Facebook créé, poursuivez avec les étapes suivantes.

## Procédure

### Vous possédez déjà un compte Facebook

Tapez "aines ruraux" dans l'espace de recherche. Vous trouverez alors les Aînés Ruraux sous deux formes.

La forme "Profil" (dans Mouvement Aînés Ruraux) : vous pourrez nous demander en ami, en cliquant sur "ajouter".



La forme "Page" (Les Aînés Ruraux - Fédération nationale) : vous pourrez simplement indiquer que vous aimez le Mouvement des Aînés Ruraux en cliquant sur "J'aime".



Vous recevrez alors sur votre compte Facebook toutes les infos et actualités mises en ligne régulièrement par la Fédération nationale des Aînés Ruraux.

### Interagir avec les Aînés Ruraux sur Facebook

Chaque utilisateur de Facebook possède sur son compte une interface qui s'appelle « le mur ».



Sur ce « mur », vous pouvez :

- publier photos, textes, documents audio, liens vidéo... ;
- écrire un mot sur le mur d'un de vos contacts Facebook et y publier, si votre contact vous y autorise, des contenus audio, vidéos, textes, photos... ;

- mentionner votre préférence pour un contenu en cliquant sur l'onglet « J'aime » qui se situe juste en dessous de chaque contenu ;

- commenter chaque contenu auquel vous avez accès en écrivant directement votre commentaire dans l'espace prévu à cet effet et qui se situe également en dessous de chaque contenu ;

- partager un contenu que vous avez apprécié, en cliquant sur l'onglet « partager » qui se situe en dessous de chaque contenu. En cliquant sur « partager », une fenêtre apparaît et vous demande avec qui vous souhaitez partager ce contenu. Vous pouvez alors choisir de le partager sur votre propre « mur », ou alors de le partager sur le « mur » d'un de vos contacts Facebook ;



- envoyer et recevoir des messages privés ;
- envoyer un message à la Fédération nationale en cliquant simplement sur l'onglet « message » qui se situe en tête de page, juste en dessous de notre photo principale de couverture.

## Conditions d'utilisation de Facebook

Pour les personnes les plus méfiantes : il existe plusieurs façons de protéger vos informations ainsi que les contenus que vous postez de façon à ne les rendre disponibles qu'à certaines personnes. Pour cela, en tête de page, à droite, dans l'onglet à côté du mot « Accueil », il suffit de sélectionner « Paramètres de confidentialité » qui permet de choisir ses propres conditions de partage sur Facebook.